

## Section VII : Botanique

1. — Mise au point sur deux muscinées québécoises : *Hygrohypnum Smithii* et *Oncophorus virens* var. *serratus*. — James KUCYNIK, Jardin botanique de Montréal.

Dans sa liste des Muscinées du Québec, l'abbé Ernest LEPAGE (1945-1946) inscrit à la suite de l'énumération des espèces de certains genres des indications telles que *Autres récoltes*, *Autres variétés rapportées*, etc. Ce chapitre groupe des espèces et des variétés citées antérieurement pour le Québec, le plus souvent par John MACOUN dans le *Catalogue of Canadian Plants*, que l'abbé LEPAGE, tout en ne voulant pas les passer sous silence, préfère ne pas compter parmi les Muscinées du Québec connues avec certitude.

Au cours de recherches entreprises sur quelques espèces critiques signalées pour la Gaspésie ou pour l'île d'Anticosti, l'auteur a révisé toutes les récoltes disponibles ainsi mises en doute de deux des plantes proscrites de cette catégorie : *Hygrohypnum Smithii* (Sw.) Broth. et *Oncophorus virens* (Hedw.) Brid. var. *serratus* (Bry. Eur.) Limpr.

Dans un genre où la plupart des espèces témoignent d'une grande variabilité dans les caractères spécifiques, variations souvent provoquées par les fluctuations saisonnières de leur habitat aquatique, le *Hygrohypnum Smithii* semble être le moins polymorphe et se signaler par la constance de certains traits saillants. Il croît en touffes compactes, raides au toucher. Les feuilles suborbiculaires ou largement ovales, munies d'un sommet obtus, s'étalent uniformément en tous sens. Une forte nervure médiane simple parcourt jusqu'aux cinq sixièmes de la longueur de la feuille. Pour le Québec, MACOUN (1892) signale sous *Hypnum arcticum* Somf., un synonyme, des récoltes gaspésiennes provenant de Rivière-au-Renard et de la rivière Sainte-Anne-des-Monts. A. J. GROUT (1931) donne une distribution nord-américaine pour l'espèce qui, quoique comprenant le Groënland et l'île du Cap-Breton, semble exclure la terre ferme de l'est de l'Amérique. Grâce à la courtoisie de M. A. E. PORSILD, l'auteur a emprunté de l'Herbier national le feuillet n° 8568 qui porte la légende : « On stones. Fox River. Gaspé, Que. July 26th 1882. MACOUN. » et le feuillet n° 8571 : « On stones. St. Anne River. Gaspé. Aug. 20th 1882. MACOUN. » Révision faite, quoiqu'il s'agisse bien d'une espèce de *Hygrohypnum*, la même dans les deux cas, ni l'un ni l'autre des échantillons n'est du *H. Smithii*.

Cependant, MACOUN (1892) attribue en plus au Québec une espèce voisine : *Hygrohypnum cochlearifolium* (Vent.) Benth., que certains auteurs,

entre autres T. HUSNOT (1892-94), considèrent comme une variété de *H. Smithii*. Dans le *Catalogue of Canadian Plants*, on la trouve sous un synonyme en usage à l'époque : *Hypnum Goulardi* Schimp. MACOUN indique les stations suivantes : rivière au Fusil (île d'Anticosti) et rivière Sainte-Anne-des-Monts. L'auteur a étudié la récolte provenant de la dernière localité, feuillet n° 8565 304 dans l'Herbier national : « Stones. Ste. Anne River. Gaspé. Aug. 29th 1882. MACOUN. » Le sort qu'a subi la collection aux mains des spécialistes se lit en toutes lettres sur le spécimen. L'étiquette porte l'identification originale *Hypnum rusiforme* (sic), amendé pour *Hypnum arcticum* Sommerf. A la suite d'une revision par N. C. KINDBERG, elle a été changée, et pas pour le mieux, pour *L(immobium)* (ou *Hypnum*) *Goulardi* Schimp. Une correction ultérieure écrite de la main de GROUT affirme que le spécimen est *H. arcticum* = *H. Smithii* (*Hypnum arcticum* = *Hygrohypnum Smithii*) avec la justification « *Goulardi* has a shorter double costa & more concave leaves ». L'auteur partage l'avis du Dr GROUT. Un simple oubli nous a privé ainsi d'une espèce qui, grâce à une récolte de MACOUN, a longtemps traîné dans la littérature sous le nom de *Hypnum Goulardi* (*Hygrohypnum cochlearifolium*). Rectification faite, nous sommes autorisés de considérer à juste titre le *Hygrohypnum Smithii* parmi les muscinées québécoises.

Une même imprudence explique les tentatives d'exclusion de *Oncophorus virens* (Hedw.) Brid. var. *serratus* (Bry. Eur.) Limpr. de la flore du Québec. De *O. virens*, le var. *serratus* se distingue par la partie supérieure des feuilles munies de grosses dents. Il peut aussi se prêter à des méprises avec *O. polycarpus* (Hedw.) Brid. var. *strumiferus* (DeNot.) Grout, qui porte également une capsule munie d'un col gibbeux et des feuilles dont la marge recourbée se compose d'une double assise de cellules. Cependant, une papillosité plus ou moins distincte recouvre les deux surfaces des feuilles linéaires-lancéolées de ce dernier. Les feuilles lancéolées, avec leur base ovée ou oblongue, demi-engainante, caractéristique d'*O. virens* var. *serratus*, ont leurs surfaces parfaitement lisses. La présence de sporophytes mûrs facilite le contrôle de l'identification. Après la sporée, les sillons longitudinaux de la capsule de *O. polycarpus* var. *strumiferus* se creusent plus profondément. Par contre, l'urne chez l'*O. virens* var. *serratus* demeure aussi lisse après la chute de l'opercule qu'avant.

Sous *Cynodontium virens* Hedw. var. *serratus*, MACOUN (1892) note pour le Québec des stations en Gaspésie : au mont Albert, à la rivière Sainte-Anne-des-Monts et, sur l'île Anticosti, au lac Salé. L'auteur a examiné deux des trois spécimens cités plus haut, gracieusement prêtés par l'Herbier national : « Ravine on the side of Mt. Albert, Gaspé Co. 30. VII.

1881. Leg. ALLEN. » (no 29, ex Herb. J. A. ALLEN), et « Ste. Anne River, Gaspé, Que. Aug. 16th 1882. MACOUN. » Grâce à la condition presque idéale des deux spécimens, l'auteur a pu contrôler leur identification avec certitude. Il ne trouve aucun changement à apporter à l'identification : il s'agit bien de *O. virens* var. *serratus*. Pourtant assez récemment, GROUT (1937) précisa : « . . . not seen from east of the Rocky Mts. » Néanmoins, dans le paragraphe consacré aux exsiccati de cette variété, il inclut parmi les spécimens authentiques le n° 28 des *Canadian Mosses* de J. MACOUN. La légende de l'étiquette se lit : « Canadian Mosses. Collected (sic) by John MACOUN. Determined by N. C. KINDBERG. 28. *Oncophorus virens serratus* (B. & S.). Fort Chimo, Ungava. July 21, 1896. A. P. Low, Coll. » Le seul changement que l'auteur pourrait apporter dans la citation de l'identification est celui des auteurs. Il faudrait lire *O. virens* (Hedw.) Brid. var. *serratus* (Bry. Eur.) Limpricht (1886).

Bibliographie : GROUT, A. J. Hypnaceæ-Amblystegieæ. Moss Flora of North America north of Mexico, 3 : 91. 1931. — GROUT, A. J. Dicranaceæ. Moss Flora of North America north of Mexico, 1 : 70. 1937. — HUSNOT, T. Muscologia Gallica. p. 414. 1892-1894. — LEPAGE, abbé Ernest. Les Lichens, les Mousses et les Hépatiques du Québec. Nat. Can., 72 : 241-265 ; 315-338. 1945. 73 : 33-56; 101-134; 207-232 ; 395-411. 1946. — LIMPRICHT, K. G. Die Laubmoose Deutschlands, Österreichs und der Schweiz, 1 : 309. 1886. — MACOUN, John. Musci. Catalogue of Canadian Plants. Part 6. Pp. 18 et 242. 1892.

## 2. — Deux hépatiques nouvelles pour le Québec : *Microlepidozia sylvatica* et *Cephalozia macrostachya*. — James KUCYNIK, Jardin botanique de Montréal.

Il est peu étonnant que les deux hépatiques foliacées qui font l'objet de l'étude présente aient jusqu'ici passé inaperçues dans la flore québécoise. On peut tenir leur petitesse responsable, les tiges ne dépassant guère un ou au plus deux centimètres de longueur. A moins qu'elles ne se trouvent dans un habitat où elles composent à elles seules des touffes gazonnantes, leur identité risque le plus souvent de rester ignorée. Ainsi le *Microlepidozia sylvatica* (Evans) Joerg. et le *Cephalozia macrostachya* Kaal., additions à la bryoflore du Québec, seraient des entités qui appartiendraient à cette catégorie d'espèces effacées.

*Microlepidozia*, ségrégat récent du genre *Lepidozia*, groupe les espèces dont les tiges foliées normales ont une largeur de 200 à 400  $\mu$ . Les feuilles, d'insertion transversale, non obliques comme chez celles conservées dans le genre *Lepidozia*, se divisent sur les quatre cinquièmes ou les neuf dixièmes de leur longueur, en deux, trois ou quatre lobes linéaires. Les lobes présen-

tent un aspect subulé à cause de la faible largeur (environ quatre cellules) de leur base.

Le genre *Microlepidozia* se trouve représenté dans la liste des muscinées québécoises de l'abbé Ernest LEPAGE (1945), grâce à une espèce que E. DELAMARE, F. RENAULD et J. CARDOT (1888) signalent pour Miquelon (îles Saint-Pierre et Miquelon) : le *M. setacea* (Web.) Joerg. Notre territoire se trouvant déjà dans les limites de l'aire générale de la plante, cette espèce devrait se trouver dans le Québec.

Celle que l'auteur cite comme nouvelle pour le Québec, le *M. sylvatica* (Evans) Joerg., s'identifie par ses bractées bilobées, dentées et brièvement ciliées, et par un périanthe plus saillant, brièvement cilié à l'orifice. Chez *M. setacea*, l'orifice du périanthe est longuement cilié et les bractées bi- ou quadrilobées, longuement dentées-laciniées.

La distribution nord-américaine de *M. sylvatica* selon T. C. FRYE et Lois CLARK (1946) semble restreinte à l'est de l'Amérique : il se rencontre en Nouvelle-Écosse, depuis le Maine jusqu'en Floride et du Tennessee au Texas. Une récolte du Frère MARIE-VICTORIN faite il y a au delà d'une trentaine d'années nous permet de ranger le *M. sylvatica* parmi les hépatiques du Québec. L'échantillon n° 19098, daté du 22 août 1917, provient de la Pointe-aux-Graines, île d'Anticosti. Le spécimen renferme aussi *Dicranum Bergeri* Bland., et les hépatiques *Calypogeia Neesiana* (Massal. & Carest.) K. Müll., *Cephalozia bicuspidata* (L.) Dumort., *Jungermannia lanceolata* L., aussi bien que l'autre addition : *Cephalozia macrostachya* Kaal.

FRYE et CLARK (1945) énumèrent treize espèces de *Cephalozia* pour l'Amérique du Nord ; l'abbé LEPAGE (1945) en cite cinq pour la province de Québec, auxquelles le Frère FABIVS (1949) a récemment ajouté une sixième découverte dans la région de Granby : *C. loitlesbergeri* Schiffn.

Chez le genre *Cephalozia*, les rameaux prennent naissance du côté ventral de la tige. Les feuilles succubes, insérées obliquement et bilobées à lobes plus ou moins connivents, dépassent dans la plupart des espèces en largeur le diamètre de la tige. Les cellules habituellement larges, hexagonales et transparentes, ont des dimensions qui varient entre 12  $\mu$  et 60  $\mu$ .

Lorsqu'il est muni de l'inflorescence mâle en long épi cylindrique, le *C. macrostachya* se reconnaît de toutes les autres espèces sans difficulté et avec certitude. A l'état stérile, il faut y aller plus prudemment. Si l'on se sert des dimensions habituelles des cellules, 25  $\mu$  à 40  $\mu$ , il faut se rappeler qu'il peut y avoir mélange avec des espèces voisines, telles le *C. media* Lindb. à cellules légèrement plus petites, 20  $\mu$  à 30  $\mu$ , ou le *C. connivens* (Dicks.) Lindb. où les cellules peuvent être ou ne pas être sensiblement plus

grandes, 35  $\mu$  à 60  $\mu$ . Mais retenons que les feuilles, plus profondément lobées chez *C. macrostachya*, ont les lobes presque toujours parallèles alors que chez *C. media* et *C. connivens* ils sont plus ou moins fortement connivents.

Dans l'Amérique du Nord, selon FRYE et CLARK (1945), l'aire de *Cephalozia macrostachya* touche au Groënland, et s'étend des États de la Nouvelle-Angleterre à la Louisiane en passant par l'État de New York et la Virginie. Pour le Québec, en plus de la récolte citée antérieurement sous *Microlepidozia setacea*, il en existe une autre, également du Frère MARIE-VICTORIN. Celle-ci provient d'une tourbière de la rivière aux Becscies, île d'Anticosti. L'échantillon, récolté le 24 août 1917, porte le n° 19049a. Les associées muscinales sont deux autres hépatiques, *Calypogeia Neesiana* et *Cephalozia media*, et une mousse tourbicole, le *Dicranum Bergeri*.

Nous devons la découverte de ces deux hépatiques nouvelles dans le Québec à l'œil perspicace du Dr Margaret FULFORD qui a gracieusement consenti à vérifier les identifications des échantillons que l'auteur lui a soumis et a décelé la présence de ces nouveautés.

Bibliographie : DELAMARE, E., F. RENAULT et J. CARDOT. Florule de l'île Miquelon. Ann. Soc. Bot. Lyon, 15 : 129. 1888. — FABIVS, F. Additions à la bryoflore du Québec. Nat. Can., 76 : 227. 1949. — FRYE, T. C., and L. CLARK. Hepaticæ of North America. Univ. Wash. Publ. Biol. No. 6 : 477-500. 1945. — FRYE, T. C., and L. CLARK. Hepaticæ of North America. Univ. Wash. Publ. Biol. No. 6 : 660. 1946. — LEPAGE, abbé E. Les Lichens, les Mousses et les Hépatiques du Québec. Nat. Can., 71 : 293-295. 1944.